

## **Face à l'intransigeance du gouvernement, imposons le retrait du CPE**

Depuis plus d'un mois, la mobilisation contre le CPE (Contrat première embauche) ne cesse de grandir. La journée du mardi 7 mars a rassemblé plus d'un million de manifestants dans toute la France. Dans la jeunesse, les actions s'élargissent de jour en jour : lycéens et étudiants se mobilisent contre un avenir fait de précarité que ce gouvernement prétend leur imposer.

Malgré l'ampleur des mobilisations, un rejet majoritaire dans l'opinion publique, l'unanimité des organisations syndicales et une cote de popularité en chute libre, le 1er Ministre persiste : il se refuse à retirer le CPE ! Dans son intervention télévisée de dimanche soir, il a esquivé la question préalable, le retrait du CPE, pour parler de son aménagement et a inventé des mesures d'accompagnement que personne ne lui demande !

Le retrait du CPE, c'est le mot d'ordre central de l'appel de l'ensemble des organisations syndicales, de salariés, d'étudiants et de lycéens, pour une nouvelle étape dans la mobilisation cette semaine qui doit s'articuler autour de deux nouvelles journées :

■ **Jeudi 16 mars** : nouvelle journée de mobilisation des organisations de jeunes avec l'appui des syndicats.

■ **Samedi 18 mars** : appel unitaire intersyndical, salariés, étudiants et lycéens, pour des manifestations dans tout le pays, permettant ainsi un rassemblement encore plus large que le 7 mars dernier. En effet, se battre contre le CPE, c'est se battre contre la précarisation générale de nos vies et cela concerne l'ensemble de la population !

Ces manifestations doivent être encore plus nombreuses que le 7 mars. Et si cela ne suffit pas, il faudra de nouveaux rendez-vous pour faire comprendre à ce gouvernement que cela ne sert à rien qu'il s'entête !

Le CPE n'est pas une mesure qui vise à réduire le chômage ; c'est une étape supplémentaire dans la précarisation de l'emploi et la mise à mal du contrat de travail. Le patronat n'en a jamais assez : le CNE, mis en place l'été dernier, concernait les entreprises de moins de 20 salariés ; maintenant, c'est le CPE qui concerne tous les jeunes de moins de 25 ans ; si on les laisse faire, dans quelques semaines, ce sera la mort du CDI : c'est à cela que nous disons non !

Ce que veulent les patrons, ce sont des salariés qui soient dociles, peu payés et mis en concurrence les uns avec les autres ! Le CPE, comme le CNE, c'est tout cela : pouvoir être licencié du jour au lendemain, sans justification ; c'est le retour au patronat de droit divin !

Ils organisent l'insécurité sociale généralisée : nous voulons au contraire des droits collectifs et un droit du travail qui protègent les salariés ! C'est pour cette raison que la bataille contre le CPE nous concerne tous, au delà des générations et des situations professionnelles de chacun et chacune !

**Le 18 mars, tous ensemble dans la rue  
Manifestations dans toute la France !**